

## OCBM de Charleroi du 15 décembre 2022

### Point 2. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

Les *points* indiqués comme *clos* lors de la session précédente ont été retirés du tableau. Les points indiqués comme *clos* dans le présent tableau seront retirés du suivi lors de la prochaine session.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi à l'automne 2022
Printemps 2022	4.1. Planification des redéploiements jusque 2030 dans le bassin de Charleroi	L'Organe émet un avis favorable sur le périmètre et l'évolution du planning des premiers redéploiements de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :		
		- Etude du redéploiement de la zone Nord-Ouest de Charleroi : réseau cible (ambitions tactiques) déjà soumis à l'avis de l'OCBM d'automne 2021 ;	AOT	Point clos
		- Etude du redéploiement du Plateau Nord de Charleroi : réseau cible (ambitions tactiques) soumis à l'avis de l'OCBM de printemps 2022 ;	AOT	Ajustement réseau cible soumis à l'avis du présent OCBM d'automne 2022 avant officialisation du PRTP
		- Etude du redéploiement de la zone Est de Charleroi (autour du M5) : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;	AOT	Réseau cible soumis à l'avis du présent OCBM d'automne 2022
		Etant donné les enjeux de développement urbain, l'Organe recommande de laisser ouvert à ce stade la planification des zones suivantes (Sud de Charleroi autour du BHNS, Chimay – Beaumont – Thuin – Erquelines, Charleroi Centre), notamment dans l'attente des résultats du PMCM en cours.	AOT	Nouvelle proposition de périmètre et de planification soumise à l'avis du présent OCBM d'automne 2022

		Il recommande également d'intégrer les communes d'Anderlues et Fontaine l'Evêque au redéploiement « Charleroi Centre », en lien avec l'axe métro.	AOT	
Printemps 2022	4.2. Réseau cible proposé pour la zone « plateau nord de Charleroi » en vue de l'édition du Plan Régionale de Transport Public (ambitions tactiques)	<p>Moyennant l'intégration de la desserte du PAE Aéroport sur la liaison Express cible « Charleroi – Aéroport », l'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le réseau cible proposé par l'AOT (détaillé dans les fiches par liaison en annexe) suite aux ateliers de co-construction menés depuis janvier 2022.</p> <p>Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la zone du Plateau Nord de Charleroi (qui comprend une partie de la commune de Charleroi et les communes de Fleurus et Les Bons Villers et Pont-à-Celles) afin de permettre à l'OTW de mener la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone et à créer. Il prend acte de la mise en œuvre de la démarche d'information publique et de participation citoyenne souhaitée par le Ministre Henry, en coordination avec les communes concernées, sur base des scénarios opérationnels que le TEC aura étudiés.</p>	AOT/OTW	Ajustement réseau cible soumis à l'avis du présent OCBM d'automne 2022 avant officialisation du P RTP
		L'Organe souligne l'enjeu de capacité du réseau urbain structurant de transport en commun sur lequel s'appuie le réseau cible du Plateau Nord et recommande que cet enjeu soit traité dans le cadre du Plan de Mobilité de Charleroi Métropole.	SPW M&I Direction de la planification	PUM en cours
		L'objectif est de présenter le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC sur la zone (évolution, création, suppression de lignes, modification de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, impacts sur les usagers actuels et potentiels, besoins d'intermodalité et de solutions de mobilité locale complémentaires, opérationnalisation du point d'intermodalité aéroport/aéroport, gestion du stationnement au sein des PAE) et la planification de la mise en œuvre des modifications de l'offre lors d'une session de l'OCBM de Charleroi en 2023, avant validation régionale du scénario final de redéploiement qui serait mise en œuvre par l'OTW sur la zone d'ici 2024, avec en priorité la création préalable des lignes de connexion de l'aéroport avec Fleurus et Luttre.	OTW	Point de connexion de l'aéroport de Charleroi à l'ordre du jour du présent OCBM d'automne 2022

		L'Organe recommande à l'OTW d'associer les parties prenantes (Communes, Union wallonne des Entreprises, IGRETEC et clubs d'entreprises) à l'étude opérationnelle.	OTW	OTW a déjà rencontré IGRETEC.
Printemps 2022	4.3. Zone Charleroi-Est (autour de la future antenne tram M5) : diagnostic et lancement de l'étude de redéploiement	L'Organe prend connaissance du périmètre d'étude et du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport pour la zone de redéploiement ciblé de la Zone Charleroi-Est et le partage, pour autant que Gilly soit ajouté au périmètre.	AOT	Réseau cible soumis à l'avis du présent OCBM d'automne 2022 (pt 5.1).
		L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Charleroi, Châtelet, Farciennes et Aiseau-Presles) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de Charleroi-Est élargi à Gilly, en associant également Sambreville, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session d'automne 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis sur cette base, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau sur la zone.	AOT, OTW	
Printemps 2022	4.4. Zone Philippeville-Couvin : élargissement du périmètre de connexion de la zone touristique des lacs et état d'avancement de l'étude tactique	Considérant les enjeux touristiques et économiques de la connexion des Lacs de l'Eau d'Heure, l'Organe recommande d'intégrer au périmètre de la zone de redéploiement « Philippeville – Couvin » en cours l'étude de l'accessibilité aux Lacs par l'Est. Il recommande à l'AOT d'intégrer la commune de Froidchapelle et la direction territoriale de Charleroi de l'OTW aux ateliers.	AOT	Point présenté au pt 5.2 du présent OCBM d'automne 2022. Point clos
		L'Organe prend acte du report à l'automne 2022 de la présentation de la proposition de Plan Régional de Transport Public pour la zone « Philippeville-Couvin », intégrant alors les ambitions de connexion des Lacs par l'Est.	AOT	
Printemps 2022	6. Evaluation de l'offre	L'Organe prend acte du processus conjoint d'évaluation de l'offre déployée établi par l'AOT et l'OTW. Il confirme l'intérêt d'impliquer des parties prenantes dans l'évaluation et dans la mise en œuvre d'actions améliorant l'offre de transport public, son accessibilité et son attractivité. Il émet un avis favorable sur l'identification et la planification des évaluations des lignes créées ou modifiées au sein du bassin de Charleroi ces dernières années. Il invite l'AOT à initier la mise en œuvre de ce nouveau processus d'évaluation pour les offres déployées identifiées dans la note qui lui est soumise et invite également toutes les parties prenantes à partager	AOT	Point clos

		leurs contributions, à participer activement au processus et à la mise en œuvre des actions qui seront identifiées.		
Automne 21	3.1. Zone plateau nord de Charleroi : diagnostic et kick-off de l'étude de redéploiement ciblé	L'Organe prend connaissance du périmètre d'étude et du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport pour la zone de redéploiement ciblé du Plateau Nord de Charleroi et le partage. L'Organe propose à l'AOT d'intégrer Fleurus et Ransart au périmètre de l'étude de redéploiement.	AOT	Le périmètre de l'étude intègre Fleurus, Ransart (sauf son besoin de liaison avec Charleroi), Les Bon Villers et Pont-à-Celles. Point clos
		L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Charleroi et Fleurus) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone Plateau Nord de Charleroi, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session de printemps 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis sur cette base, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau, en cohérence avec l'évolution du réseau TEC depuis la zone NO de Charleroi et la création des deux nouvelles liaisons depuis Fleurus et Luttre vers l'aéroport.	AOT	Le réseau cible (ambitions régionales) a été présenté pour avis à l'OCBM du 09/06/22. Point clos
Automne 21	3.2. Réseau cible proposé pour la zone nord-ouest de l'agglomération de Charleroi en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques)	L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis mi-2021, mais demande une augmentation des niveaux de service le week-end sur la liaison urbaine structurante Trazegnies - Courcelles – Gosselies et de prolonger en heures de pointe la liaison Pont-à-Celles-Luttre-Trazegnies jusque Souvret.	AOT	Intégré dans PRTP édité par l'AOT. Point clos
		Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public du Nord-Ouest de Charleroi afin de permettre à l'OTW :	AOT	PRTP édité et transmis à l'OTW aux communes concernées en juillet 2022 (Charleroi, Courcelles, Chapelle, LLO, Morlanwelz, Pont à celles et Fontaine) Point clos
		- de piloter la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone ;	OTW	En cours
		- d'en présenter le résultat (évolution, création ou suppression de lignes, modifications de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, identification des impacts sur les usagers actuels et potentiels, ...) et la planification de leur	OTW	Etant donné la démarche de participation citoyenne à mettre en oeuvre, l'échéance d'automne 2022 apparaît peu réaliste → printemps 2023.

		mise en œuvre lors de la session d'automne 2022 de l'OCBM de Charleroi.		
		L'Organe prend acte que l'échéance est à confirmer sur base de l'intention du Ministre Henry que soit organisé, en coordination avec les communes de cette zone, une démarche d'information publique et de participation citoyenne, avant validation d'un scénario final de redéploiement à mettre en œuvre par l'OTW.	Ministre/ AOT	
		En cohérence avec les 2 axes structurants identifiés par Charleroi métropole pour le développement de mobipôles, l'Organe recommande d'étudier, sans attendre l'étude de redéploiement reportée :		
		- le développement de l'offre express sur l'axe Chimay-Beaumont-Charleroi ;	AOT	Ligne E109 mise en œuvre, évaluation intermédiaire planifiée pour l'automne 2022, en y intégrant la 109a, plan d'actions à élaborer Point clos
		Enfin, l'Organe demande de l'informer lors de sa prochaine session du planning d'études des redéploiements autour du futur BHNS et du futur «M5» vers le Grand Hôpital de Charleroi.	AOT	Le planning des redéploiements au sein du bassin de Charleroi sont présentés à l'OCBM du 09/06/2022. Point clos
Printemps 21	2.1.1. Développement du réseau Express	L'Organe prend acte des modifications de l'offre structurante présentées par l'OTW sur deux liaisons Express.		/
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Beaumont –Erquelines –Estinnes – Quévy –Mons (création ligne E110 en2021)</li> <li>•Gembloux –Sombreffe –Fleurus – Charleroi (création ligne Express en 2022)</li> </ul>	En ce qui concerne la liaisons Beaumont - Mons, il recommande à l'Opérateur de veiller à la bonne correspondance en gare de Mons vers Bruxelles et de prendre les mesures pour la garantir. Il soutient la mise en œuvre d'infrastructures de priorisation des transports public sur la route régionale d'entrée Est de Mons en vue de contribuer à la performance et à la fiabilité de l'offre Express mise en œuvre.	OTW	La correspondance à Beaumont avec la ligne E109 depuis Momignies/Chimay pour permettre leur connexion à Mons ne permet à l'OTW de garantir aussi une correspondance avec le train à Mons que par opportunité dans le sens aller avec des IC et au retour avec des trains P. Pas d'information sur les infrastructures de priorisation. Evaluation menée et plan d'action présenté au présent OCBM d'automne 2022. Point clos
		– Le lancement d'une étude de redéploiement ciblé pour la zone du plateau nord (aéroport/aéropôle) de Charleroi avec la présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2021 en vue de soumettre à l'avis	AOT	Point clos

	de l'OCBM de printemps 2022 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone, permettant à l'OTW de viser le redéploiement effectif de l'offre en parallèle de la création des liaisons entre la zone, Luttre et Fleurus ;		
	L'Organe prend acte que trois communes de son bassin sont identifiées comme non connectées à ce stade au réseau structurant intercommunal.	AOT	/
	Il émet un avis favorable à l'évolution de la méthodologie régionale et l'ajustement de la planification des études de redéploiement de l'offre de transport en commun à l'échelle de Charleroi métropole en vue de contribuer à l'alignement en termes de gouvernance régionale et supra-locale :		
	– La programmation des études de redéploiements des autres quadrants du territoire de Charleroi-Métropole sous la prochaine législature sur base des orientations qui seront définies par le Plan Mobilité à adopter d'ici fin 2023. Ces études permettront notamment de connecter au réseau structurant intercommunal les communes de Gerpennes et des Bons Villers.		Mise à jour de la planification des zones de redéploiement jusque 2030 présenté pour avis à l'OCBM du 09/06/2022 qui a émis des réserves. Nouvelle planification soumise à l'avis du présent OCBM d'automne 2022.
	L'Organe recommande néanmoins de tenir compte des grands projets en cours de développement à Charleroi (particulièrement le GHDC et le stade de football) dans la planification de l'évolution de l'offre de transport en commun. A ce titre, il confirme son soutien à un diagnostic des lignes urbaines structurantes existantes afin d'identifier la possibilité de mettre en place des modifications opérationnelles en parallèle de l'étude PUM (si les constats sont évidents et partagés, et en fonction des possibilités de l'OTW).		Lancement du projet de mise en service en 2026 de l'antenne MLC de Chatelet, avec financement européen. Le réseau cible redéployé est présenté pour avis du présent OCBM d'automne 2022.
	En ce qui concerne Gerpennes à court-terme, l'Organe rappelle son avis du 20 septembre 2019 relatif à « une augmentation de l'offre de bus pendant les travaux de la N5, qui sera pendant cette période réduite à une ou deux bandes de circulation » et l'élargit à et Ham-Sur-Heure-Nalines. Il attend de l'Opérateur de Transport de Wallonie d'étudier le renforcement temporaire de l'offre entre Gerpennes et Ham-Sur-Heure-Nalines et Charleroi en dehors de l'axe N5 dans l'attente de la mise en service du BHNS.	OTW	Objectif du renforcement peu pertinent pour l'OTW : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'itinéraire indépendant de la congestion due aux travaux dans les voiries adjacentes</li> <li>- Offre existante du 138b sur Gerpennes et 52 sur Nalines</li> </ul> L'OTW ne dispose pas des ressources à affecter à cette offre en supplément de l'existant Point clos

Automne 20	3.1.2.3. Connexion de l'aéroport de Charleroi aux transports en commun	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons urbaines desservant l'aéropôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la liaison Charleroi-Sud – Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Mise en service reporté à mi 2023 au plus tôt suite à proposition de l'AOT et SNCB de prioriser la création des lignes depuis Luttre et Fleurus.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une liaison Luttre (gare SNCB) – La Madeleine - Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Report à mi 2023
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une liaison Fleurus (gare SNCB) – Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Report à mi 2023
		Il demande d'étudier le potentiel et le coût d'un élargissement de l'amplitude horaire de la liaison directe « Fleurus – Charleroi aéroport » au regard de l'amplitude horaire des avions.	OTW	A analyser dans l'étude phase II : 2 bus/heure
		Il soutient la nécessité de desservir les pôles d'emplois de la zone (en complément de la desserte de l'aéroport) via ces liaisons, que ce soit par une porosité piétonne entre l'aéroport et l'aéropôle ou par la création d'arrêts sur l'itinéraire de ces liaisons dans le respect des ambitions de vitesse commerciale. Il demande à l'OTW de lui présenter en 2021 son étude opérationnelle intégrant ces éléments.	OTW	Porosité entre aéroport et aéroport effective. Analyse en cours d'ajout d'arrêt près du parking P3